



Comité de la vérification

Procès-verbal

N° de la réunion : 13
Date : le 12 septembre 2025
Heure : 09 h 30
Endroit : Salle Champlain, 110, avenue Laurier Ouest, et participation par voie électronique

Présents : Présidente: Cathy Curry, conseillère, Vice-président : Allan Hubley, conseiller, David Brown, conseiller, Marty Carr, conseillère, Theresa Kavanagh, conseillère, Catherine Kitts, conseillère

Absent(s): David Hill, conseiller

1. Avis et renseignements concernant la réunion à l'intention des participants à la réunion et du public

Les avis et renseignements concernant les réunions sont joints à l'ordre du jour et au procès-verbal, y compris : la disponibilité des services d'interprétation simultanée et des mesures d'accessibilité; les procédures relatives aux réunions à huis clos; les points d'information qui ne font pas l'objet de discussions; les avis de non-responsabilité relativement aux renseignements personnels pour les correspondants et les intervenants; les avis relatifs aux procès-verbaux; les détails sur la participation à distance.

Des formats accessibles et des soutiens à la communication sont offerts sur demande.

À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 24 septembre 2025 dans le rapport 13 du Comité de la vérification.

La date limite pour s'inscrire par téléphone, en vue de prendre la parole devant le comité, de soumettre des commentaires par écrit ou de faire une présentation

visuelle, est le jeudi 11 septembre, à 16 h, et la date limite pour s'inscrire par courriel, en vue de prendre la parole devant le comité, est le vendredi 12 septembre, à 8 h 30.

1.1 Motion visant à ajouter des rapports

Au début de la réunion, le Comité prend acte de la motion suivante :

Motion n° CV 2025-13-01

Proposée par A. Hubley

IL EST RÉSOLU QUE le Comité de la vérification approuve l'ajout des rapports suivants, distribués et publiés après l'ordre du jour, conformément au paragraphe 89(3) du *Règlement de procédure* (règlement n° 2025-100) en vue de permettre l'examen de ces questions :

- **Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport semestriel sur les procédures de suivi – Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-009**
- **Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Vérification du processus d'examen des demandes de permis d'aménagement – Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-010**
- **Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Vérification de la gestion des risques de l'entreprise – Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-011**
- **Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Enquête sur la cybersécurité – Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-013**
- **Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Vérification de la cybersécurité – Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-012**

Adopté

2. Déclarations d'intérêt

Aucune déclaration d'intérêt n'a été présentée.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Procès-verbal 12 du CV - le vendredi 6 juin 2025

Adopté

4. Vérificatrice générale

4.1 Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport semestriel sur les procédures de suivi

Dossier : ACS2025-OAG-BVG-009 - À l'échelle de la ville

Nathalie Gougeon, vérificatrice générale, répond aux questions du Comité.

M^{me} Gougeon s'engage à fournir de l'information supplémentaire sur les procédures de suivi des vérifications d'autres municipalités à des fins de comparaison.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Au terme des discussions, le Comité prend acte de la recommandation du rapport suivante :

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil de prendre connaissance du rapport semestriel sur les procédures de suivi.

Adopté

4.2 Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Vérification du processus d'examen des projets d'aménagement

Dossier : ACS2025-OAG-BVG-010 - À l'échelle de la ville

Nathalie Gougeon, vérificatrice générale, Joanne Gorenstein, vérificatrice générale adjointe, et Cory Richardson, gestionnaire, Vérification, font un survol du rapport et répondent aux questions du Comité. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Stuart Huxley, avocat général, Marcia Wallace, directrice générale, Services de la planification, de l'aménagement et du bâtiment, et Derrick Moodie, directeur, Services de planification, répondent également aux questions du Comité.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Au terme des discussions, le Comité prend acte de la recommandation du rapport suivante :

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification reçoive le rapport de vérification et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Adopté

4.3 Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Vérification de la gestion des risques de l'entreprise

Dossier : ACS2025-OAG-BVG-011 - À l'échelle de la ville

Nathalie Gougeon, vérificatrice générale, et Joanne Gorenstein, vérificatrice générale adjointe, présentent les grandes lignes du rapport. Une copie du diaporama est conservée au greffe municipal.

Il n'y a aucune communication du public sur ce point.

Le Comité prend acte de la recommandation du rapport suivante :

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification reçoive le rapport de vérification et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Adopté

5. Points à huis clos

Qu'en vertu du Règlement de procédure (no 2025-100), le Comité de la vérification prenne une décision à huis clos, conformément à l'alinéa 13(1)a), au sujet de la sécurité de la propriété de la Ville, et selon le raisonnement énoncé aux sections respectives « Répercussions juridiques » des rapports intitulés « Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi – Enquête sur la cybersécurité » (Numéro de dossier : ACS2025-OAG-BVG-013) et « Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi – Vérification de la cybersécurité » (Numéro de dossier : ACS2025-OAG-BVG-012). Ces rapports ne seront pas rendus publics.

Motion n° CV 2025-13-02

Proposée par T. Kavanagh

IL EST RÉSOLU QUE, conformément au *Règlement de procédure* (règlement n° 2025-100), le Comité de la vérification tienna une séance à huis clos, en vertu de l'alinéa 13(1)a), au sujet de la sécurité de la propriété de la Ville, selon la justification énoncée à la section respective des répercussions juridiques des rapports « Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Vérification de la cybersécurité » (Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-012) et « Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Enquête sur la cybersécurité » (Dossier n° ACS2025-OAG-BVG-013). Ces rapports ne seront pas rendus publics.

Adopté

Le Comité se réunit à huis clos à 11 h 15 et reprend la séance publique à 12 h 45.

À la reprise de la séance publique, la présidente C. Curry indique que le Comité de la vérification s'est réuni à huis clos pour examiner les points 5.1 et 5.2 (ci-dessous).

Ce qui a été dit pendant cette partie de la réunion concernant la sécurité des biens de la municipalité ne sera pas rendu public, comme le prévoit l'alinéa 13(1)a) du *Règlement de procédure*.

Aucun vote n'a eu lieu à huis clos, sauf sur des motions de procédure et des instructions au personnel.

Le Comité adopte les recommandations de rapports suivantes en séance publique :

5.1 Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Enquête sur la cybersécurité

Dossier : ACS2025-OAG-BVG-013 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification reçoive le rapport de vérification et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Adopté

5.2 Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapport de suivi : Vérification de la cybersécurité

Dossier : ACS2025-OAG-BVG-012 - À l'échelle de la ville

Recommandation(s) du rapport

Que le Comité de la vérification reçoive le rapport de vérification et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Adopté

6. Information distribuée auparavant

6.1 Service de police d'Ottawa - Vérification de la dotation

Dossier : ACS2025-OAG-BVG-008

7. Avis de motions (pour examen lors d'une réunion subséquente)

Il n'y a aucun avis de motion.

8. Demandes de renseignements

Il n'y a aucune demande de renseignements.

9. Autres questions

Il n'y a aucune autre question.

10. Levée de la séance

Prochaine réunion : le vendredi 28 novembre 2025.

La séance est levée à 12 h 46.

E. Pelot, Coordonnateur du comité

Conseillère C. Curry, Présidente